

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL



Perturbée par la crise sanitaire que nous vivons, la date de prise de fonction de l'équipe élue au premier tour des élections municipales en mars dernier n'a pas encore été fixée précisément. Dans cette attente, c'est donc toujours l'ancienne équipe qui officie et profite de cette période pour faire une passation tranquille et progressive avec la nouvelle.

CONFECTION ET DISTRIBUTION DE MASQUES DE PROTECTION

A l'initiative de la mairie et après avoir refusé de participer à une commande groupée de masques en Chine par la CCLA, des ateliers de confection de masques de protection en tissu ont eu lieu dans la salle des fêtes. L'objectif était de créer des masques en tissus conformément aux directives AFNOR (mais non-normalisés) lors d'un moment convivial tout en respectant les gestes barrières et les distances de sécurité. Après nettoyage et conditionnement, les masques cousus par des bénévoles sont disponibles en mairie où un registre est tenu pour leur bonne distribution. La Région avait annoncé une commande de 1 masque/habitant et ceux-ci devraient arriver dans les semaines à venir. Des visières commandées à une entreprise des Echelles doivent aussi être acheminées jusqu'à Dullin.



Un immense merci aux bénévoles et à Mojo Tech And Vlog qui a fabriqué et livré gratuitement 10 visières de protection pour cet atelier.

Une permanence de distribution de masques se tiendra en mairie samedi 9 mai de 18h à 19h.

LA DÉCHETTERIE DE NOVALAISE A RÉOUVERT SES PORTES



Suite aux actions pour limiter les risques de propagation du COVID-19, la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette avait procédé à la fermeture de la déchetterie de Novalaise. Les difficultés de gestion des déchets de professionnels et de particuliers ainsi que le développement de dépôts sauvages, brûlages et autres pratiques interdites, entraînent sa réouverture, avec des conditions particulières.

Deux agents de la société SUEZ assurent l'accueil et veillent au respect des mesures sanitaires :

- > Les usagers devront porter des gants et apporter leurs propres outils pour décharger leurs déchets
- > Distance d'au moins un mètre entre les usagers
- > Signature des bons de dépôt le cas échéant par les agents
- > 6 véhicules maximum sur le site

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition sur le site. L'évacuation des déchets n'étant pas encore possible pour l'ensemble des matériaux récoltés, seuls les flux suivants seront acceptés : Déchets verts, encombrants, cartons et bois. La gendarmerie est prévenue de la réouverture du site et, afin d'être en règle, les usagers doivent se munir de leur attestation de déplacement et cocher la case "déplacement pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées".

LUNDI

13h30 à 18h

MERCREDI

8h30 à 12h et 13h30 à 18h

VENDREDI

13h30 à 18h

SAMEDI

8h30 à 12h et 13h30 à 18h

**HORAIRES
DÉCHETTERIE**



ÉCOLE



REPRISE DE L'ÉCOLE

Le Conseil d'école du RPI s'est réuni mardi 5 mai et a décidé la reprise des classes d'élémentaire mardi 12 mai, en tenant compte du cadre très particulier de cette "rentrée".

La classe de maternelle ne rouvrira pas dans un premier temps, excepté pour les enfants des personnels prioritaires. Un schéma d'organisation de la reprise a été élaboré, conjointement entre les enseignants et la commune. Il est la traduction locale de l'application du protocole sanitaire que l'État demande de mettre en place. Ce schéma, qui a une validité de 3 semaines, permet la remise en route des services de garderie, de restauration, mais pas du transport scolaire dans l'immédiat.

Les capacités d'accueil étant limitées à 15 pour les CE2-CM1-CM2, 12 pour les CP-CE1 et 10 places d'urgence pour la maternelle, les parents ont le choix de remettre ou pas leur enfant à l'école ; les enfants de personnels indispensables sont prioritaires.

Afin de respecter le principe de distanciation sociale et d'éviter que les enfants ne se croisent, les services périscolaires seront assurés distinctement sur chaque site, et la restauration prendra la forme de plateaux repas froids.

Pour les enfants qui ne retourneront pas à l'école, l'enseignement à distance se poursuivra.

Cette organisation exigeante est rendue possible grâce à la mobilisation de tout le personnel scolaire.

Même dans ces conditions inédites, nous souhaitons aux petits et aux grands une bonne rentrée.

NOUVELLE CLASSE

C'est officiel ! **Une quatrième classe va ouvrir ses portes à la rentrée de septembre au RPI Ayn-Dullin.** Les deux communes travaillent de concert pour vous informer au plus vite de l'organisation à venir.

REOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque pourra de nouveau vous accueillir à partir du 13 mai et ce, deux jours par semaine : Mercredi : 10h00 - 12h00 & Vendredi : 17h00 - 19h00

Il sera possible de faire entrer 2 personnes à la fois au maximum dans la bibliothèque, avec les précautions d'usage. Les livres retournés seront de nouveau disponibles pour l'emprunt une semaine plus tard.

A cette occasion débutera aussi l'opération **Premières Pages** : Tous les enfants nés en Savoie en 2019 peuvent venir retirer à la bibliothèque l'album créé par Emilie Vast, **Moi, j'ai peur du loup.**

"Moi j'ai peur du loup... Ah oui ? Pourquoi ?" Mais oui, pourquoi avoir peur du loup ? Voyons s'il est aussi effrayant qu'on le dit...

Une présentation de l'album sera proposée lors d'une animation les **14 et 17 octobre à 10h30** pour les 0/3 ans à la bibliothèque.





IMPLANTATION D'UNE ANTENNE-RELAIS AU TILLERAY



L'opérateur Orange a déposé une déclaration préalable pour la construction d'une antenne-relais de 24 mètres de haut et d'un local technique au hameau *Le Tilleray*.

Ce projet a fait l'objet d'une pétition des riverains contestant l'implantation de cet ouvrage ainsi qu'un arrêté d'opposition de la mairie.

La préfecture et l'opérateur ont fait le choix d'un recours gracieux et d'un recours en référé. Le Tribunal Administratif de Grenoble a rendu son jugement ce 5 mai et ordonne la suspension de l'arrêté d'opposition ainsi que le versement d'une somme de 800 euros à la société Orange au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

LES GÎTES

La période étant "floue" concernant l'activité touristique et les règles sanitaires qui seront en vigueur cet été, une information plus précise sera faite dans un prochain Dull'info quant au rythme des locations.

Actuellement, toutes les fêtes familiales, mariages ou regroupement qui devaient avoir lieu à la salle des fêtes ont été annulés ou reportés. Quelques réservations ont été faites pour le mois d'août mais l'équipe qui gère les gîtes constate une réelle frilosité pour le moment.



DISTRIBUTION DE PANIERS REPAS

La mairie a fait réaliser des paniers repas individuels auprès de "cuisine authentique" à La Bridoire. Ces paniers ont été distribués le 7 mai à tous les habitants de plus de 75 ans. Dans chaque colis se trouvait un petit mot de soutien ainsi que deux masques en tissu confectionnés par des bénévoles, habitants de Dullin et alentours, lors des ateliers couture.

REPORT DU REPAS COMMUNAL

Dans ce contexte si particulier, le repas communal annuel n'a pu avoir lieu ce printemps et nous espérons tous pouvoir le reporter à l'automne. Nous pourrions alors profiter pleinement de la convivialité et de la joie des retrouvailles qui manquent tant à chacun actuellement.

BEAUX JOURS ET BARBECUE



L'aire de jeux est désormais équipée d'un barbecue généreusement donné par un habitant de la commune. L'installation attend des jours plus cléments pour accueillir les gourmands et est à disposition et sous la responsabilité de tous. Chaque utilisateur amènera son "nécessaire à barbecue" et repartira avec. Nous comptons sur le civisme de chacun pour laisser cet endroit propre et accueillant.

S'APPROVISIONNER LOCALEMENT ? RIEN DE PLUS SIMPLE !

Dans cette période délicate liée à l'épidémie du COVID-19, l'agriculture du territoire de l'Avant-pays Savoyard reste mobilisée tous les jours. Les agriculteurs du territoire sont présents et proposent des produits diversifiés et de qualité.

La liste des producteurs et des points de vente est disponible sur le site internet de la Maison des Agriculteurs : www.agriculture-avant-pays-savoyard.com via une carte interactive ou sur www.producteurs-savoie-mont-blanc.com



- 🍎 Le magasin de la coopérative d'Ayn-Dullin reste ouvert aux horaires habituels,
- 🍎 Les magasins de producteurs et les magasins à la ferme sont ouverts également.
- 🍎 Des marchés en plein air autorisés sur l'Avant Pays Savoyard :
 - 🥕 Nances, (près du péage) : Vendredi à partir de 16h (marché de producteurs uniquement)
 - 🥕 Les Echelles : Mardi matin
 - 🥕 Novalaise : Mercredi et Dimanche matin
 - 🥕 La Bridoire : Samedi matin
 - 🥕 Domessin (ferme A Travers Champs) : Jeudi de 16h30 à 19h

Toute l'agriculture de l'Avant-pays Savoyard s'organise afin de vous accueillir et vous servir dans les meilleures conditions en respectant les règles sanitaires actuelles.

Vous pouvez retrouver également toutes les actualités sur la page Facebook de la Maison des Agriculteurs de l'Avant Pays Savoyard : www.facebook.com/MaisonDesAgriculteurs

LE SAVIEZ-VOUS ?

BIODIVERSITÉ



Avec le printemps et le confinement, nos jardins sont sortis de l'hiver et nous avons tous eu la chance et le temps de profiter de nos extérieurs, de nettoyer, couper, tondre. Saviez-vous qu'un jardin tondu bien ras, des abords bien nets étaient finalement défavorables à la biodiversité dans nos jardins ?

En effet, c'est supprimer des zones refuges pour beaucoup d'animaux et d'auxiliaires de nos potagers (insectes, hérissons, musaraignes, orvets, amphibiens...).

Des astuces ?

Faire par exemple un tour dans la pelouse et regarder sous les haies avant de couper, laisser des îlots où pousseront des herbes hautes, des fleurs sauvages pour attirer les pollinisateurs, papillons, insectes, laisser un simple tas de branchages dans un coin du jardin, abris utiles pour un cortège d'espèces végétales et animales pour se protéger des prédateurs, des intempéries ou du froid.

Une manière simple pour bénéficier d'un spectacle garanti, riche et varié et aider la biodiversité à s'installer de manière prolongée dans son jardin !